



## SÉJOUR SOLIDAIRE POUR SOIGNANTS

Vous travaillez dans le secteur de la santé, des services sociaux et du milieu communautaire et vous prenez soin des personnes malades ou vulnérables dans le contexte de la COVID-19 ? La réalité des derniers mois vous a occasionné un surcroît de travail, d'adaptation et de dévouement ?

En reconnaissance de votre engagement, Le Monastère des Augustines vous propose un temps de répit, empreint de sa tradition d'hospitalité, conçu spécialement pour vous.

### UN SÉJOUR DE 24 HEURES OU PLUS COMPREND

valide jusqu'au 31 décembre 2020\*

Un accueil personnalisé

L'hébergement

Trois repas par jour

Un accès aux activités mouvement et ressourcement

Une visite de l'exposition permanente « Soigner corps et âme »

Un produit signature de notre boutique

Une séance énergisante NeuroBed de 30 minutes

Un escompte de 20 % sur tous les soins

\*Sous réserve de disponibilités

99 \$  
PAR SÉJOUR  
DE 24  
HEURES

Cette offre solidaire d'une valeur de plus de 250 \$ est rendue possible grâce aux dons recueillis à l'occasion du mouvement de compassion initié par les Augustines, ainsi qu'à ceux de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines et de la Fédération des Augustines.

Les organisations du milieu peuvent également se prévaloir de cette offre sous forme de banque de séjours à l'intention de leur personnel soignant.

**Inscription au préalable requise, pour information et réservation : [soignants@monastere.ca](mailto:soignants@monastere.ca) ou (418) 694-8565 poste 3356 ou poste 3301.**

Le Monastère des Augustines est entièrement dédié à la mémoire de l'œuvre des douze monastères-hôpitaux des Augustines du Québec au sein même du lieu qui a inspiré les sœurs hospitalières. Tout ce qui s'y déroule met en valeur cette mémoire, la perpétue pour les générations actuelles et futures et la fait comprendre et apprécier en s'inspirant des valeurs, de l'engagement, des convictions, du rapport au monde et de la vision de la santé des Augustines.

Le projet comporte un volet social important qui s'inscrit dans la continuité de l'œuvre des Augustines, soit le répit aux proches aidants, l'hébergement des accompagnateurs de malades et le ressourcement des soignants.